



DÉCLARATION LIMINAIRE CIAS T4 2019 DU 4 FÉVRIER 2020

À l'examen des éléments d'information concernant la consommation budgétaire au 31 décembre 2019, l'ensemble des organisations représentées au CIAS dénoncent encore une fois une sous-consommation chronique entretenue par l'inertie de l'administration, notamment sur l'évolution des barèmes d'accès et des montants des prestations.

Le budget disponible pour l'Action Sociale Interministérielle était de 116,4 M €. Avec 111,6 M € de CP consommés au 31/12, ce sont pratiquement 5 M € des crédits disponibles qui sont abandonnés au détriment des agents.

Nous pouvons chiffrer la sous-consommation réelle à 10,8 M en considérant que la SRIAS Île-de-France a eu une importante convention logement arrivant à son terme en 2019,(2,7 M € .) et l'intégration dans le budget du paiement de l'AMD (Aide au Maintien à Domicile) (3,2 M € pour 2019) s'est faite sans abondement, ce que nous condamnons. Rappelons qu'en 2008, le budget de l'AMD (Aide Ménagère à Domicile) représentait 25 M €.

Nous ne pouvons accepter que cela se reproduise. Pour l'ensemble des organisations syndicales, des mesures doivent être prises en urgence :

- révisions des barèmes, notamment de l'AMD et du Chèque-Vacances
- déblocage de la 7^o et 8^o tranches de l'AMD.

Nous exigeons que la DGAFP nous donne une réponse sur la mise en œuvre de ces revalorisations lors du CIAS du 31/03, avec point d'étape à la CP Budget du 17/03.